

Investissement responsable et finance durable

FLASH INFOS AGIPI - Octobre 2018



Le Compte CO2 propose une nouvelle expérience bancaire dédiée à la lutte contre le changement climatique. Comment ?

Les réductions individuelles d'émissions de CO2 sont comptabilisées et converties en équivalent monétaire : le CO2 coins.



Le Compte CO2 est la seule neobanque où chaque utilisateur peut créditer son compte en fonction de ses actions ! Chaque fois qu'il réduit ses émissions, il reçoit un crédit. Pour mesurer ses réductions de CO2, l'épargnant doit fournir ses factures d'énergie et de carburant par exemple.



Le taux de change est :
« 1 tonne de CO2 = 1 000 CO2 coins = 52,64 € ».
L'utilisateur peut les dépenser dans n'importe quel magasin avec la carte CO2 ou faire un virement instantané à partir de son portable. Avec « l'Appli Compte CO2 », il peut suivre les mouvements de son compte en temps réel.



« En réduisant vos émissions de CO2, vous créditez votre compte. Vos efforts sont récompensés. Plus il y aura de réduction de CO2, plus il y aura de CO2 coins disponibles. C'est un cercle vertueux. »
Jean-Luc Baradat,
co-fondateur
du Compte CO2



Compte CO2 : la monnaie pour le climat

Agir avec AGIPI

Le développement durable est aujourd'hui une voie de progrès économique, social et environnemental. Nous déclinons cette conviction non seulement auprès de nos adhérents mais aussi au sein de notre association. Nous optimisons notre utilisation de papier en développant nos publications digitales, le vote en ligne et grâce au label PEFC.

Le saviez-vous ?

254 € par an soit 2 540 € sur 10 ans : c'est le montant moyen que reçoit un particulier en ouvrant un Compte CO2. La prime CO2 est réactualisée chaque année pendant au moins 10 ans et l'épargnant peut la demander après la réalisation de ses travaux.

Source : comptepargneco2.com/

AGIPI participe à la création de valeur financière ayant un sens pour la société et l'environnement via ses actions, ses produits et ses services.

SUIVEZ-NOUS SUR  
RETROUVEZ-NOUS SUR agipi.com

